

25 octobre 2024

L'accès à une électricité décarbonée et compétitive : un défi majeur pour la décarbonation de la Région Sud

Une analyse de [Sonia Bellit](#), directrice des études de [l'Institut Enterritoires](#) pour



Pleinement engagé dans le collectif « Provence Fabrique des Possibles¹ », Luc Rémont, président-directeur général d'EDF, a saisi l'occasion pour réaffirmer l'objectif du groupe : « pouvoir soutenir les projets industriels en leur permettant d'avoir accès à un système électrique résilient, totalement décarboné et compétitif ». La transition énergétique ne pourra en effet s'opérer qu'à cette condition. Cette analyse de [l'Institut Enterritoires](#) rappelle combien la construction d'une capacité de production d'électricité décarbonée et compétitive est un enjeu de taille à l'heure où la France ambitionne de réindustrialiser ses territoires. »

A l'heure où la France est résolument engagée dans une trajectoire de réduction de ses émissions de CO₂ jusqu'à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a conscience des opportunités que représente la décarbonation de son territoire. Elle est à la fois l'occasion de développer des nouvelles filières industrielles concourant à la transition énergétique mais aussi de transformer l'outil industriel existant, situé plus particulièrement dans la zone industrialo-portuaire de Marseille-Fos et du pourtour de l'étang de Berre. Mais derrière cette volonté de faire de la région Sud un territoire leader de la décarbonation en France, se cachent en filigrane de nombreux défis à relever, parmi lesquels l'accès à une électricité décarbonée et compétitive.

Des besoins en électricité massifs

Avec la décarbonation de l'industrie, la dépendance des territoires vis-à-vis de l'électricité va nécessairement s'accroître. Dès lors, l'accentuation de la demande en électricité constitue un premier enjeu de taille pour des acteurs comme EDF et ses filiales. Luc Rémont, président-directeur général d'EDF s'engage à y répondre : « *Notre objectif est de pouvoir soutenir les projets industriels en leur permettant d'avoir accès à un système électrique résilient, totalement décarboné et compétitif* ». Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la décarbonation de l'industrie et des usages devrait donner lieu à un doublement de la demande électrique nécessaire d'ici 2030. Bien plus qu'une adaptation des installations existantes, les fournisseurs d'électricité doivent ainsi se préparer à un véritable changement d'échelle, avec le raccordement au réseau de capacités de production d'électricité supplémentaire, d'autant plus que le territoire fait déjà face à une pénurie d'électricité, dont 60 % de la consommation provient de la vallée de Rhône. Le rythme de décarbonation de l'industrie dépendra ainsi de la possibilité, pour les industriels, de bénéficier d'une électricité à un prix compétitif.

L'industrie française fortement impactée par la crise énergétique

Le prix de l'électricité payé par les industriels a récemment atteint des niveaux inédits : le prix spot de l'électricité livrable en France est passé de 109 €/ MWh en 2021 à 276€/MWh en 2022 en moyenne annuelle (RTE). Cette nouvelle donne énergétique s'explique principalement par l'envolée du prix du gaz en Europe, consécutive à la guerre en Ukraine, et par l'indisponibilité de la moitié environ du parc nucléaire en France pour des raisons de maintenance. Si les prix de l'électricité ont affiché, en 2023, une baisse significative (97€/ MWh en moyenne en 2023, selon RTE), ses évolutions récentes rappellent combien il est essentiel de disposer, en France, de capacités de production d'électricité décarbonée, compétitive et pilotable. Selon, Luc Rémont, le rôle d'EDF est précisément « *d'atteindre une décarbonation compétitive par l'électrification* ».

Le prix de l'électricité, un atout compétitif historique

Le mix énergétique français qui repose sur la prééminence d'un parc nucléaire est indéniablement un atout au regard des intérêts économiques et géopolitiques de la France. En plus d'être décarbonée, l'électricité d'origine nucléaire a en effet un coût de production inférieur à celle issue d'une centrale à énergie fossile. Jusqu'en 2022, les entreprises françaises bénéficiaient ainsi d'un prix de l'électricité parmi les moins chers de l'Union européenne. Le maintien de cet avantage compétitif dans un contexte de forte augmentation des besoins en électricité impose non seulement de revenir à un niveau de production optimal des centrales nucléaires mais surtout de développer

dès aujourd'hui des nouvelles filières du nucléaire à l'instar des SMR (ou *small modular reactor*), ces mini-centrales nucléaires pouvant être construites en série et mises en place rapidement et à moindre coût. C'est la stratégie d'Emmanuel Macron qui, dans le cadre du plan d'investissement France 2030, prévoit un peu plus d'un milliard d'euros de fonds publics pour soutenir le développement de la filière nucléaire. Outre ces financements publics essentiels à l'accès à une énergie décarbonée et compétitive, est également apparu la nécessité de réformer l'Arenh (Accès régulé à l'énergie nucléaire historique), qui s'avère très coûteux pour EDF. L'Arenh permet en effet aux concurrents d'EDF d'accéder à une partie de sa production nucléaire à un tarif préférentiel fixé à 42 €/MWh, bien en dessous de ses coûts de production. A l'approche de la fin de l'Arenh prévue en le 31 décembre 2025, un nouvel accord entre l'Etat et EDF vise à garantir un prix moyen de l'électricité nucléaire autour de 70 €/MWh, lequel devrait permettre à l'opérateur de financer l'ensemble des investissements futurs nécessaires au développement de la filière nucléaire.

Enfin, la construction d'une capacité de production d'électricité décarbonée devra aussi s'appuyer sur les énergies renouvelables. Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la France s'est engagée à porter la part des énergies renouvelables dans sa consommation finale brute d'électricité à 40 % en 2030. De ce point de vue, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de nombreux atouts naturels et attire ainsi des projets industriels dans les domaines du photovoltaïque et de l'éolien en mer. Toutefois, des défis technologiques importants restent encore à relever dans ces deux domaines visant notamment à augmenter leur rendement énergétique encore trop faible et à proposer au marché des solutions innovantes en matière de stockage.

Contact :



Sonia Bellit,
directrice des études de [l'Institut Enterritoires](https://www.institutenterritoires.com/),
06 51 81 86 72,
sonia.bellit@institutenterritoires.com

Retrouvez les analyses de l'Institut Enterritoires sur le site de Provence Fabrique des Possibles :
<https://www.provence-fabrique-des-possibles.com/>